L'Athénien

N° 12

Bulletin municipal de la commune d'Athies
De Juillet à Septembre 2023

Journal Septembre 2023.indd 1 20/11/2023 14:29

Délégations

Maire **Madame Mélanie PAWLAK** *Reçoit sur rendez-vous*	
1er Adjoint **Monsieur Guillaume LEFEBVRE** *Reçoit sur rendez-vous*	▪ **Travaux** ▪ **Urbanisme**
2e Adjointe **Madame Christine VALLEZ** *Reçoit sur rendez-vous*	▪ **CCAS** ▪ **Personnes Agées** ▪ **Associations** ▪ **Manifestations** ▪ **Communication**
3e Adjoint **Monsieur Anthony LENGLET** *Reçoit sur rendez-vous*	▪ **Transitions numériques et écologiques** ▪ **Vidéo protection**
4e Adjointe **Madame Pascale BINET** *Reçoit sur rendez-vous*	▪ **Logement** ▪ **Finances** ▪ **Médiathèque**
Bernard DURAND Conseiller Municipal Délégué *Reçoit sur rendez-vous*	▪ **Dispositif voisins vigilants** ▪ **Sécurité routière**

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi	9 h / 12 h – 13 h 30 / 16 h 30
Mardi	9 h / 12 h – 13 h 30 / 16 h 30
Mercredi	9 h / 13 h
Jeudi	9 h / 12 h – 13 h 30 / 16 h 30
Vendredi	13 h 30 / 16 h 30

Horaires d'ouverture de la Médiathèque

Lundi	de 16 h à 18 h 30
Mercredi	de 14 h à 17 h 30
Vendredi *le 2e et 4e du mois*	de 16 h à 18 h 30
Samedi *le 1er et 3e du mois*	de 10 h à 12 h

Directeur de publication : Mélanie PAWLAK /
Coordination : Christine VALLEZ / **Conception :** Christine VALLEZ, Corinne LEFRANC, Clotilde LESAINT, Charline SCAILLIEREZ /
Photos : René Ludovic LEFRANC / **Maquette** *(N°1 à 12)* **:** Renaud SIMON
Contact : Christine VALLEZ /
Impression : Imprimerie BLAS-DESMOUTIEZ à Lille.

Sommaire

▪ Affaires publiques 4
▪ État civil 5
▪ Manifestations 6
▪ Les travaux 10
▪ Jeunesse et vie scolaire 12
▪ Vie associative 14
▪ Le marché 16
▪ Un peu de tout 18
▪ Parole à l'opposition 19

Journal Septembre 2023.indd 2 20/11/2023 14:29

Chères Athésiennes, Chers Athésiens,

Le voilà enfin !!! Je vous laisse découvrir notre bulletin municipal qui couvre la période estivale. Je sais que beaucoup d'entre vous l'attendent avec impatience.

Cette période a été dynamique sur notre commune. Le centre de loisirs s'est tenu pendant trois semaines en juillet, avec comme nouveauté, le club ados en mutualisation avec la commune de Fampoux. Cette expérience fut riche et concluante.

Le Président du Comité des Fêtes aidé par ses membres a revu l'organisation du 14 juillet avec la tenue de jeux pour les familles l'après-midi, un barbecue dans la cour de l'espace culturel suivi d'une retraite aux flambeaux et d'un feu d'artifice le soir. Tous nous avons apprécié la convivialité de cet événement.

Aujourd'hui, l'automne s'est installé. Nous avons tous redémarrer nos activités. Les jeunes ont repris le chemin de l'école. Ils sont 96 à être accueillis sur la commune répartis sur cinq classes.

Les travaux prévus sur la toiture de l'école débuteront dès réception des autorisations pour la prise en charge des nids d'hirondelles.

Le permis de construire pour la future école a été déposé en juillet. C'est une belle étape pour ce grand projet.

En tant que Maire, je suis ravie de ce dynamisme. J'ai conscience qu'il implique une charge de travail en termes d'entretien des locaux, de nettoyage, de communication, d'accueil des enfants et du public. Notre société est en perpétuelle évolution, ce qui demande des capacités d'adaptation.

Je tenais donc à remercier l'ensemble du personnel communal. Nous pouvons compter sur eux au quotidien. Ils permettent d'assurer la qualité des services qui vous sont proposés.

Je les sais déjà prêts pour préparer et embellir notre commune pour les festivités de fin d'année.

Votre Maire
Mélanie Pawlak

Journal Septembre 2023.indd 3 20/11/2023 14:29

Les impôts

On me dit que les impôts n'augmentent pas à Athies et pourtant ma taxe foncière a augmenté.

La taxe foncière sur les propriétés bâties :

Lors du conseil municipal du 13 avril 2023, Madame le Maire et le conseil municipal ont voté le maintien du taux de la taxe communale.

La commune a voté le même taux en 2023 qu'en 2022.

Pour autant, les taux d'imposition ne sont pas le seul élément pouvant entraîner une variation de la pression fiscale, et la commune n'est pas la seule à voter un taux. Il y a l'intercommunalité, les taxes spéciales, les taxes d'ordures ménagères, la taxe Gemapi. En clair, même si la commune n'a pas augmenté son taux, d'autres interlocuteurs peuvent le faire.

Enfin, tous ces taux s'appliquent à une valeur locative cadastrale, appelée la base. Chaque année, pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture économique, un coefficient de variation est calculé par les services de l'État pour tenir compte de l'évolution des loyers. Cette année, avec la forte inflation, ce coefficient a été fixé à 7,1 %. (voir sur votre feuille la colonne communale tient compte de cette augmentation avec un arrondi autour des 7,1 %)

Recensement de la population

En 2024 notre commune sera concernée par le recensement.

Comment ça marche ?

Le recensement de la population avec une procédure sécurisée :

Toutes vos informations sont strictement confidentielles. Il se déroule selon des procédures approuvées par la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et respecte le règlement général sur la protection des données (RGPD) . Vos données sont protégées et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. L'INSEE est le seul organisme habilité à les exploiter.

Répondre au recensement c'est utile pour construire demain.

Le recensement aura lieu du **18 janvier 2024 au 17 février 2024**. Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs vous déposeront une notice sur laquelle figurent les identifiants de connexion au site du recensement. Vous pouvez ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez faire appel aux agents du recensement pour vous aider.

Bourse scolaire

Comme chaque année, le conseil municipal a voté la reconduction de la bourse scolaire communale de **30 €** pour chaque Athésien dont l'âge maximum est fixé à 18 ans et fréquentant un collège ou un lycée. Pour en bénéficier vous devez déposer en mairie un certificat de scolarité accompagné d'un RIB.

Subvention pour la destruction des nids de frelons asiatiques

Pour lutter contre la propagation du frelon asiatique le conseil municipal a décidé d'aider les habitants à régler la facture de destruction des nids. Si vous êtes un particulier et que vous avez un nid de Frelons Asiatique sur votre propriété, la commune prend en charge 50 % du coût restant à charge dans la limite de 100 €.

Pour bénéficier de cette aide vous devez fournir en mairie :

- Une copie de la facture acquittée datée entre le 1er mars et le 30 novembre 2023
- Un justificatif de domicile
- Un RIB

Journal Septembre 2023.indd 4 20/11/2023 14:29

ÉTAT CIVIL

Coucou les petits nouveaux !

Nous souhaitons la bienvenue à :

- **Octave**, né le 24 juin qui nous montre son joli petit minois.

- **Eva**, née le 24 juillet 2023.

- **Soline**, née le 2 août 2023.

- **Judith**, née le 8 août 2023.

- **Elea**, née le 1er septembre 2023.

- **Célestine**, née le 22 septembre 2023.

Baptême Républicain

- **Alice MICHELOT**

Ils se sont dit « OUI »

Le 30 septembre, Madame le Maire, **Mélanie PAWLAK**, a procédé au mariage de Monsieur **Thomas BEAUMONT** et Madame **Sabine LAMANT**.

Félicitations aux jeunes mariés !

Au revoir

- **Madame Georgette LEFEBVRE** est décédée le 26 septembre.

Journal Septembre 2023.indd 5 20/11/2023 14:29

MANIFESTATIONS

14 juillet

Le 14 juillet est commémoré depuis 1880.

Comme le veut la tradition, **Mélanie PAWLAK**, maire de la commune et **Loïc DEGEETER**, président des anciens combattants, ont invité les habitants de la commune à se rendre aux monuments aux morts. Après le dépôt de gerbe, Madame le maire lors de son discours a mis à l'honneur les valeurs républicaines, s'en est suivi une minute de recueillement.

Après la cérémonie, les enfants de la commune se sont rendus à la mairie où ils ont reçu des bonbons.

Journal Septembre 2023.indd 6 20/11/2023 14:29

De 15h à 23h, le président du comité des fêtes, **Maxime GOUBET** nous avait préparé un après-midi et une soirée très festive. Tout d'abord, c'est dans la cour de l'école que se sont déroulés les jeux tous aussi amusants les uns que les autres. Course à l'œuf, baby-foot, tir à la corde, courses en sacs… Adultes et enfants s'en sont donné à cœur joie durant les épreuves.

En début de soirée, c'est autour d'un barbecue que de nombreux convives se sont retrouvés pour déguster saucisses, merguez.

MANIFESTATIONS

Puis à la tombée de la nuit, ce fut le moment tant attendu de la retraite aux flambeaux.

Adultes et enfants se sont rendus munis de lampion au terrain de football pour assister au magnifique feu d'artifice, qui a illuminé le ciel Athésien de mille couleurs, pour le plus grand bonheur des nombreux spectateurs venus en famille.

Petits et grands ont passé une très belle journée, ravis de se retrouver autour de moments simples et conviviaux.

Maxime GOUBET, président du comité des fêtes remercie l'ensemble des bénévoles qui se sont impliqués pour la réussite de l'évènement.

Journal Septembre 2023.indd 8 20/11/2023 14:29

Pendant ce temps à Paris, un Athésien défilait sur les champs Élysée !

Cette année, regarder le défilé du 14 juillet avait une autre dimension. On savait que **Franck HONORE**, un athésien de naissance, connu de tous, et vice-président des Anciens Combattants, section locale, depuis peu, allait défiler dans les troupes à pied en première partie.

Ce vendredi 14 juillet, les images défilent à toute allure, on se dit qu'on l'a loupé. Lorsque tout d'un coup, mais dans les dernières minutes du défilé des troupes à pied, on l'a aperçu en tête de son unité avec le grade de lieutenant, béret rouge sur la tête (l'emblème des parachutistes), sérieux dans la posture. Son unité, chargée du soutien logistique de l'armée basée à Mourmelon-Mailly, était une des dernières dans l'ordre du défilé.

On l'a interrogé pour découvrir un peu les dessous de cet évènement et son ressenti.

Comment se déroulent les préparatifs de ce défilé ?

En amont, le défilé est organisé, avec la position et la désignation des unités qui seront mises à l'honneur et passeront devant le Président de la République et la tribune officielle.

Pour l'armée, cette manifestation représente un gros enjeu de communication et aussi de reconnaissance de la nation vis-à-vis de ceux qui la défendent, pour certains au péril de leur vie. Les journalistes réalisent de nombreuses interviews pour rendre plus vivante la réalité de la vie militaire, sa technicité, ses enjeux, sa diversité.

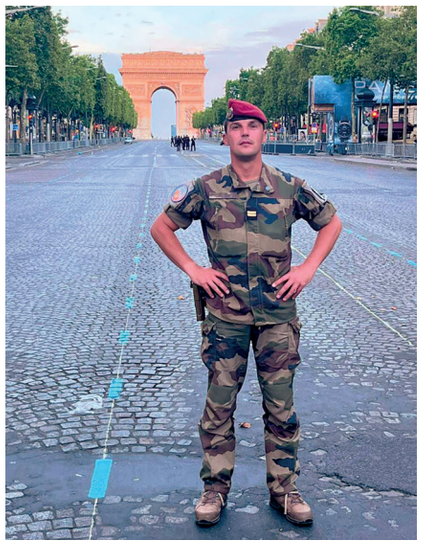

Pour Franck, c'est une reconnaissance des services accomplis depuis 23 ans en missions diverses, militaire de l'armée de terre, officier parachutiste des troupes de Marine, ayant de missions extérieures en Europe, Afrique, Océanie, et aussi, des missions de coordination comme lors des dernières grandes opérations de l'Armée, dont AIGLE et ORION relatées par la presse.

Dans les derniers jours, les unités se regroupent autour de Paris pour les répétitions sur la base de Satory près de Versailles, et pour faire les entraînements à l'aube sur les Champs Élisez déserts, permettant de bien préparer cet exercice très millimétré.

Jour J : regroupement en ordre de défilé le long les champs dès 8h du matin, pour un départ à 9h30. L'organisation militaire est rigoureuse, minutieuse, chacun à sa place, du coup, les militaires sont sereins, confiants dans l'organisation mais ressentent beaucoup de ferveur.

Après la revue des troupes par le Président, les unités se placent les unes derrière les autres pour descendre cette célèbre avenue. Les derniers 800 mètres sont les plus impressionnants, car les militaires quittent la foule, pour passer à partir du feu vert, entre les tribunes en respectant la distance qui les sépare de l'unité précédente. Et c'est avec beaucoup d'émotion et de fierté mais aussi beaucoup de concentration que le passage devant la tribune officielle et toutes les télévisions se réalise.

Depuis le 1er août, Franck a rejoint sa nouvelle affectation : Carcassonne ! On le verra un peu moins régulièrement à Athies mais il reste très attaché à ses racines. Souhaitons-lui de s'épanouir dans ses nouvelles fonctions, on le retrouvera plus tard avec bonheur !

Journal Septembre 2023.indd 9 20/11/2023 14:29

L'école

Après les phases préparatoires d'études et les aléas incontournables, le permis de construire de l'école a pu enfin être déposé le **7 septembre 2023**.

Assainissements aux arrêts de bus du cimetière

Des travaux sont entrepris afin de résoudre le problème de flaques d'eau sur la chaussée rue d'Arras, au niveau des arrêts de bus.
Une nouvelle intervention de curage plus approfondie sera réalisée tout prochainement.
Le service d'assainissement et de gestion des eaux pluviales urbaines de la CUA, étudie les options techniques qu'il serait possible de mettre en place pour résoudre, de manière pérenne, ce problème.

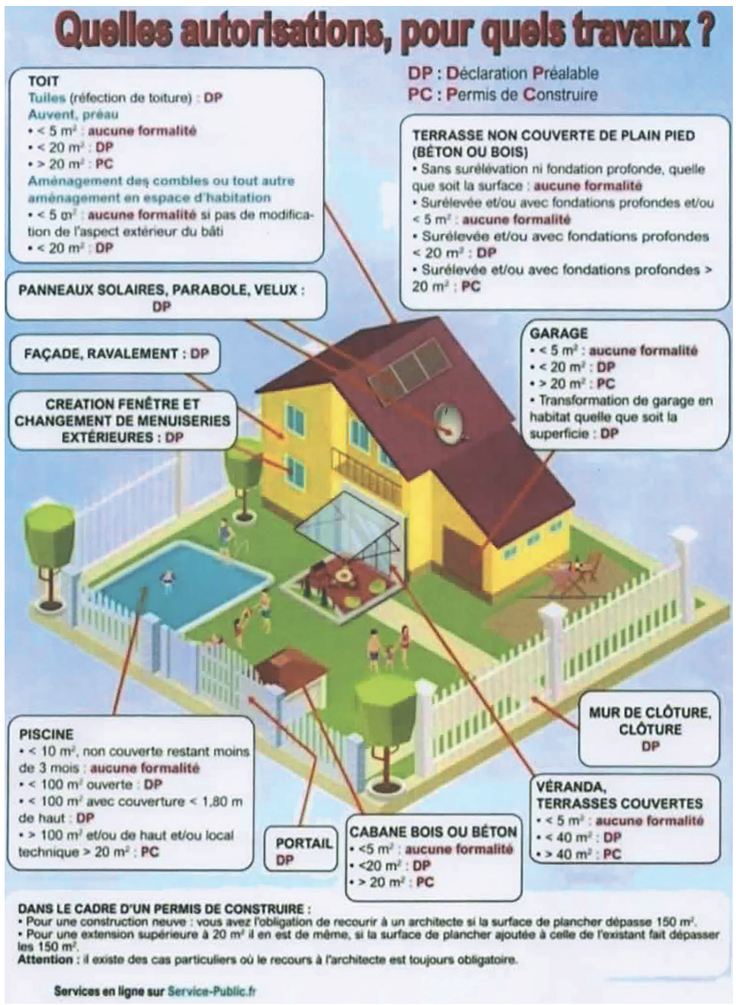

La rue des prés a été rendue aux piétons. Depuis juillet la rue des prés est en sens interdit. Poussettes, piétons, vélos peuvent désormais circuler en toute sécurité.

Journal Septembre 2023.indd 10 20/11/2023 14:29

L'éclairage public

Le Chantier de rénovation du réseau d'éclairage public de la commune touche à sa fin.
Ce sont au total **178 lanternes** qui ont été remplacées par d'autres à la pointe des dernières **technologies Led**. En plus des **70 % d'économie d'énergie** générés par la nouvelle technologie Led, nous avons fait le choix d'aller plus loin dans la démarche, en y ajoutant un système de gradation de puissance par seuil sur **3 tranches horaires de la soirée et de la nuit**, ce qui ajoute 1**5 % d'économie d'énergie supplémentaire**.
Cette gradation de puissance, permet à la fois de maintenir un niveau de sécurité des riverains de la commune, mais également, garantir un niveau d'éclairement suffisant au bon fonctionnement du système de vidéo protection.
La technologie LED installée dans notre commune a vu le jour il y a deux ans, elle garantit un rendement jusqu'alors jamais égalé. L'économie d'énergie générée par cette technologie a permis à notre commune de rentrer dans un plan de financement lié à la loi sur la transition écologique et ainsi pouvoir prétendre aux **subventions de la FDE62 et de la CUA** d'un un montant total de **85 000 € HT**. Le montant du chantier s'élevant à **113 000 € HT** hors option, le restant à charge pour la commune est de **28 000 € HT**.
Ainsi en anticipant, nous avons pu réaliser de suite des économies importantes sur le coût de l'énergie.

Exemple d'une courbe de charge de consommation d'une rue du village

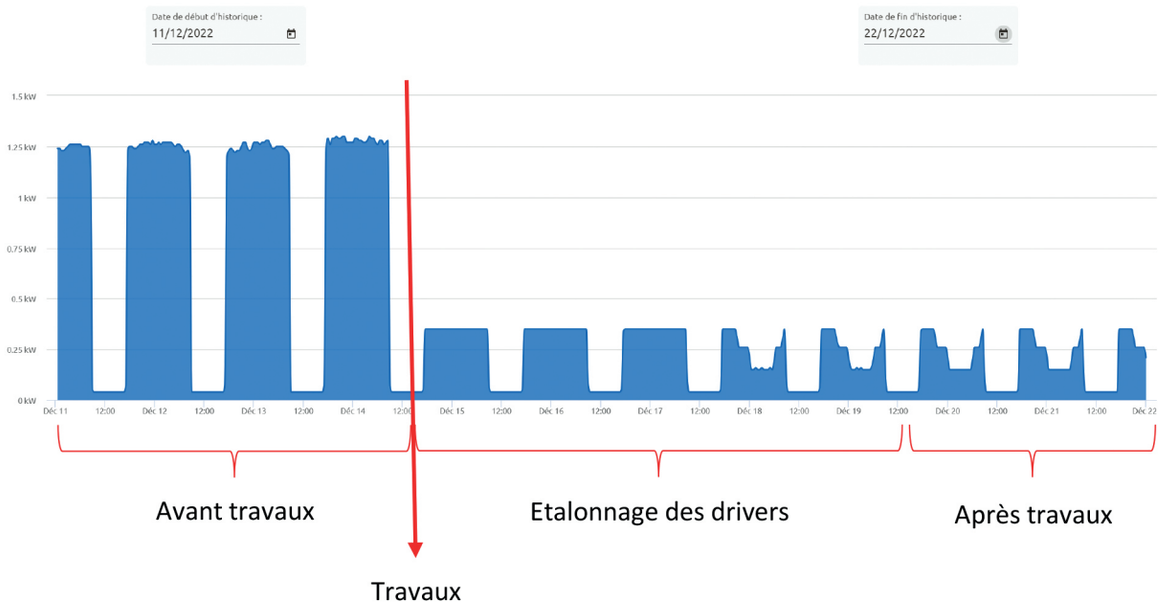

Zoom sur une journée type :

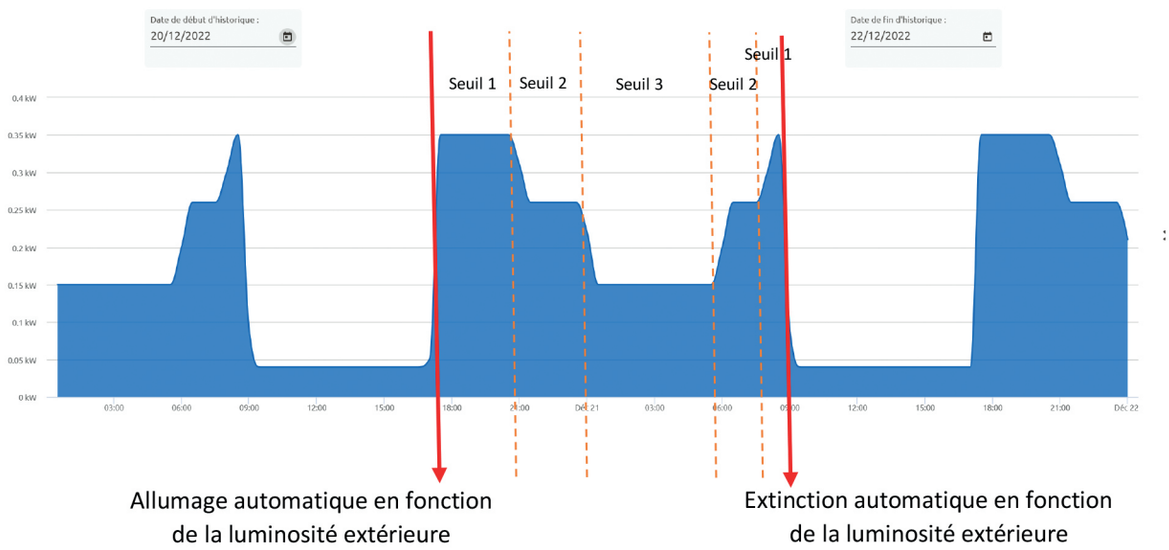

Journal Septembre 2023.indd 11 20/11/2023 14:29

Centre de loisirs

Une première et une belle réussite pour le Club Ados.

Pour la première année, Athies et Fampoux ont fusionné le centre de loisirs. Une navette gratuite a été mise en place entre les deux communes.

Les jeunes de 12 à 16 ans, sur la période du 10 au 28 juillet, ont pu goûter à de nombreuses activités : Bowling, piscine, rafting, école du cirque, camping à Hardelot, cuisine, cinéma, soirée ados…

Ils se sont tous donné rendez-vous pour le prochain centre.

Journal Septembre 2023.indd 12 20/11/2023 14:29

Saisonniers

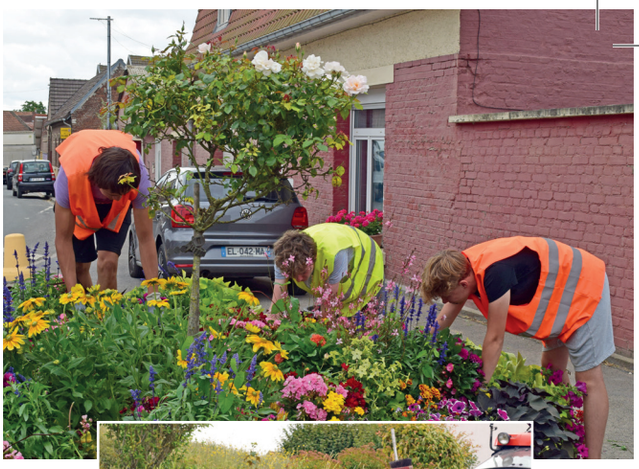

« Nos jeunes en action »

Depuis plusieurs années, la commune met en place les jobs d'été. Cette année, 14 saisonniers, âgés entre 16 ans révolus et 18 ans, ont pu goûter au plaisir du travail. Ils ont démarré le 10 juillet sous la responsabilité du personnel communal **Dany**, **Edith** et **Céline**. Durant une période de 15 jours repartie sur juillet et août, ils ont activement participé à l'entretien des locaux communaux ou à l'entretien des espaces verts. L'un d'eux nous fait partager son expérience :

« J'ai vécu ma première expérience dans le monde professionnel cet été à l'âge de 16 ans. J'ai travaillé en tant qu'employé communal dans la commune. Durant 2 semaines, au service technique j'ai aidé à l'entretien des extérieurs. J'ai effectué le: Désherbage, débarrassage, débroussaillage, balayage. Encadré par **Denis**, **Olivier** et **Sébastien** j'ai pris plaisir a travaillé à leurs côtés, malgré la météo capricieuse. Cette première expérience m'a permis de découvrir le monde du travail et de toucher un premier salaire. Je remercie la commune et serais ravi de revenir l'année prochaine. »

Rentrée des classes

Cette année, **Monsieur CARTON**, directeur d'école a accueilli 95 élèves répartis entre 5 enseignants selon les niveaux. **Madame MAHIEU** et **Madame HONORÉ** pour la maternelle, **Mesdames MOUGIN, LESOT, LACAZE** et Monsieur CARTON pour le primaire.

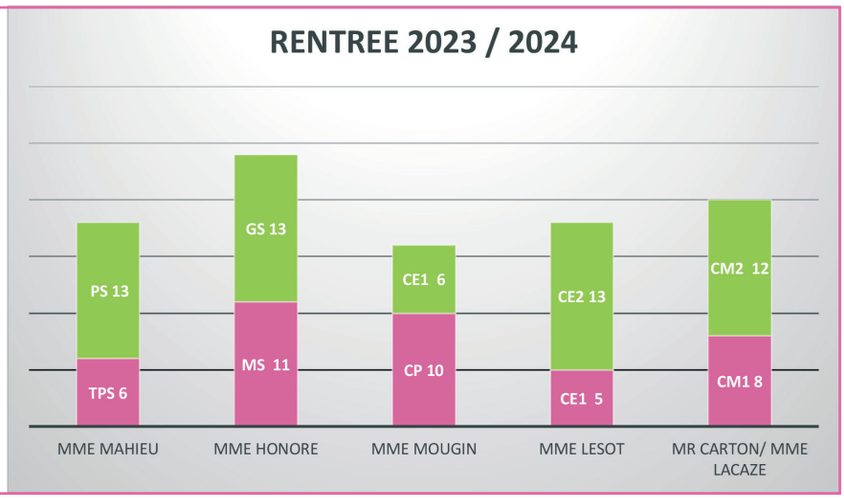

Nettoyons la nature

Le 15 septembre, nos écoliers ont participé activement à l'opération mondiale « The World Clean Day » sous l'égide de **Monsieur CARTON**, directeur de l'école.

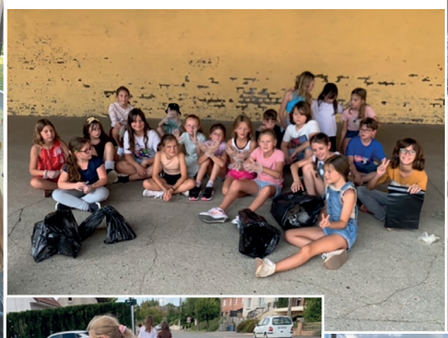

Journal Septembre 2023.indd 13 20/11/2023 14:29

VIE ASSOCIATIVE

C'est également la rentrée pour les associations. La commune et les associations s'efforcent de vous offrir des activités sportives ou culturelles à faible coût.
À Athies selon votre âge, vous avez la possibilité de faire :

Avec AEPGE
la gym,

Avec l'amicale laïque
le qi gong
le badminton,
le tennis de table,
la danse pour les plus jeunes,
la danse country,
la marche
des jeux de société avec le club des aînés,

Avec la gaule Athésienne
la pêche,

Avec l'association « l'entente »
la chasse,

Avec la CUA
Ateliers nutrition,
Atelier la gym douce,
Atelier de mémoire,

Avec l'association « au fil du temps »
de la broderie
du tricot

Avec Les anciens combattants
Le devoir de mémoire.

La commune met à votre disposition une médiathèque gratuite et sans cesse renouvelée où vous pouvez également emprunter des jeux de société et dernièrement les enfants peuvent s'inscrire à des cours d'Anglais.

Le comité des fêtes et l'amicale laïque organisent des spectacles, des sorties dans des parcs de jeux, des repas, le 14 juillet, un marché de noël, une ducasse, un réveillon de la st Sylvestre…

Cette année encore malgré le contexte économique, Mme le Maire et son conseil municipal ont maintenu le montant des subventions aux associations.

Malheureusement, 3 associations ont cessé leur activité. Aux deux mains, jeux'veil, développe-toi.

ASSOCIATION	Montant subvention 2022	Montant subvention 2023
Aux deux mains	250 €	A cessé son activité
Jeux'veil	500 €	A cessé son activité
Développe-toi	250 €	A cessé son activité
Comité de fêtes	2500 € + 2000 €	4 500 €
Amicale Laïque	770 €	770 €
La Gaule athésienne	410 €	410 €
Au fil du temps	250 €	250 €
Anciens combattants	250 €	250 €
Société de chasse «L'entente»	250 €	250 €
Coopérative de l'école	550 €	550 €
Sapeur Pompier	50 €	50 €
GRP des communes rurales C.U.A	200 €	200 €
Musique Sainte-Cécile	300 €	300 €
Pupille enseignement public du PdC	50 €	50 €
Resto du cœur	145 €	145 €
Montant des subventions	**8725 €**	**7725 €**

La commune participe activement pour l'enseignement de nos enfants.

Pour 2022, le coût de fonctionnement de l'école s'élevait à environ **34 000 €**, auquel il faut ajouter les centres de loisirs pour un montant similaire.

Quelques exemples des dépenses : subvention coopérative scolaire, fournitures scolaires, copieur, livres de noël et de fin d'année, transport pour la piscine, piscine, professeur de sport, frais de fonctionnement, maintenance tablette numérique, participation garderie, cantine, centre de loisirs…

Journal Septembre 2023.indd 14 20/11/2023 14:29

Le 22 septembre, a eu lieu l'assemblée générale de L'amicale Laïque.

L'association a tenu son assemblée en présence des adhérents régulièrement convoqués. Le rapport moral exposé par un diaporama reprenait l'ensemble des activités proposées par l'amicale au cours de l'exercice 2022 – 2023, puis le rapport comptable exposé par le trésorier **Richard RODE**, vérifie par les commissaires aux comptes ont été adoptés à l'unanimité.

Un nouveau membre, **Madame Valérie DUPUIS** a rejoint l'association. Nous avons enregistré la démission de Richard RODE de son poste de trésorier. Richard exerçait cette fonction depuis 2018 avec compétence, précision et rigueur. Les différents rapports de la commission d'apurement témoignent de sa rigueur, du sérieux et l'excellente tenue des comptes.

Monsieur Bernard DURANT, Président de l'Amicale Laïque remercie la municipalité pour sa subvention, le prêt des locaux communaux pour les diverses activités, sa présence dans chacune des manifestations.

Il remercie également le personnel communal pour sa disponibilité, son efficacité et sa gentillesse à **René Ludovic LEFRANC** pour sa disponibilité et la qualité de ses photos, Bernard DURAND souligne la bonne coopération avec le corps enseignant et termine en remerciant toute l'équipe du bureau du conseil d'administration et les nombreux bénévoles. **Madame le maire** souligne l'excellent travail et l'investissement de l'amicale dans l'animation du village. Elle souligne le rôle de la municipalité dans cette réussite et précise avoir été convaincu par la qualité et le sérieux des comptes.

CCAS

LES DIFFÉRENTES AIDES 2023 DE VOTRE CCAS

- Une nouvelle aide au CCAS

Cette année dans le cadre « terre de jeux 2024 « le CCAS a décidé d'allouer à chaque jeunes âgés de 2 à 18 ans souscrivant une licence sportive ou une adhésion à une association pratiquant des activités sportive peut prétendre à une aide jusqu'à 20 €.

Pour en bénéficier vous devez fournir en mairie un justificatif accompagné d'un RIB

Les aides du ccas c'est aussi :

- **La carte SENIOR** pour un montant de 10 € par abonnement
- **La carte ÉLAN** pour un montant de 10 € par abonnement
- **Le service TÉLÉASSISTANCES** pour les personnes de plus de 70 ans ou sur justificatif médical et étant non imposables
- **PASS JEUNES/CARTE BUS JEUNES** participation de 25 € par Pass et 15 € par abonnement bus.

Pour plus de renseignements vous pouvez vous renseigner en mairie.

Journal Septembre 2023.indd 15 20/11/2023 14:29

LE MARCHÉ

3 ans !!!

Le 30 septembre, le marché a fêté ses 3 ans

Un petit déjeuné a été offert par l'amicale laïque, l'occasion de rappeler les activités mises en place.

Quant à lui, le comité des fêtes a proposé un petit pot pour clôturer le marché.

Vous avez pu y retrouver vos commerçants habituels ainsi que deux nouveaux arrivants.

Journal Septembre 2023.indd 16 20/11/2023 14:29

Journal Septembre 2023.indd 17 20/11/2023 14:29

Message pour les sportifs

« La Commune a déjà mis à l'honneur nos artistes lors d'une exposition. Elle souhaiterait maintenant mettre à l'honneur nos sportifs. Si vous souhaitez faire partager votre passion, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour plus de renseignements ».

Les frelons

Le frelon asiatique est apparu en France en 2004. Importé d'Asie dans une livraison, il est désormais présent dans toutes les régions de France métropolitaine. Le frelon asiatique s'attaque avant tout aux vergers et aux abeilles, qui constituent sa nourriture préférée. La fondatrice crée son nid primaire au printemps et développe sa colonie. Le nid est généralement petit, sous abri (remise, abri de jardin, grenier, ...). Puis le développement s'accentue et les nids secondaires apparaissent. Ils sont généralement situés à la cime d'un arbre, cachés dans le feuillage mais aussi dans les haies. La taille du nid secondaire est beaucoup plus importante (plus de 1 m de diamètre) et peut accueillir plusieurs milliers d'individus. De nombreuses fondatrices issues de ce nid reproduiront le phénomène l'année suivante.
On comprend vite que ce processus engendre une croissance sans limite et une invasion inévitable. Souvent négligé durant les premières années, ce problème est maintenant pris au sérieux par les autorités, d'autant plus que le frelon asiatique a peu de prédateurs naturels. Il affecte l'équilibre de la biodiversité et l'apiculture. Il participe à la disparition d'autres espèces d'insectes, notamment l'abeille.

Notre commune n'est pas épargnée par ce phénomène.
La lutte s'organise :
- Destruction de nids de frelons asiatiques
- Un nid donnant 4 à 5 nids l'année suivante, une méthode efficace pour réduire le développement est de trouver et de détruire les nids primaires au printemps ; 11 nids primaires naissants ont été détruits bénévolement sur notre territoire et communes avoisinantes par un apiculteur. La chaîne de reproduction est ainsi affaiblie.
- Prise en charge financière partielle du coût de destruction de nids de frelons asiatiques de taille plus importante par une société spécialisée (voir modalités en mairie). Cela incitera les particuliers à lancer une action de destruction
- Mise en place de pièges sélectifs :

Les municipalités installent des pièges à frelons sélectifs. Ainsi, la commune d'Athies a acheté 5 pièges.
Le piégeage collectif devient alors efficace (Communes, Communauté des communes, Communauté Urbaine),
Le frelon asiatique est un insecte dangereux surtout si on s'attaque à son nid. il est utile d'inspecter la végétation avant une taille pour détecter la présence éventuelle d'un nid. Il ne faut donc pas intervenir sans équipement adapté. Il est préférable de faire appel à une société spécialisée en désinsectisation.

Mandarine une mutuelle communale

La mutuelle communale permet aux Athésiens d'y adhérer. Pour y souscrire, vous pouvez contacter la représentante d'ATHIES, **Madame Catherine CAILLEREZ**.

Si vous souhaitez un comparatif, vous pouvez demander un rendez-vous individuel à domicile ou au bureau, 4 rue du général Barbot - 62 223 Saint-Laurent-Blangy.

Pour plus d'information, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la mutuelle communale Mandarine : **https://www.mandarine-communale.fr**

Un peu de civisme

Malgré de nombreux rappels, nous déplorons que nos trottoirs soient toujours jonchés de « crottes » de chiens. Que des voitures se garent sur les trottoirs, ce qui met en danger les personnes à mobilité réduite, les piétons, les poussettes en les obligeant à marcher sur la route avec le risque de se faire renverser. Merci de respecter ces quelques règles :

Chien : systématiquement je ramasse les déjections de mon chien (des poubelles ont été installées dans la commune).

Stationnement : Je respecte les emplacements prévus pour me garer, je n'occupe pas une place handicapée si ce n'est pas mon cas (même pour un court instant). Je respecte le travail des employés communaux en ne me garant pas sur les pelouses.

Journal Septembre 2023.indd 18 20/11/2023 14:29

Écopâturage

Vous avez pu découvrir de nouveaux habitants dans notre commune.

En effet moutons et chèvres se sont installés dans le bassin de rétention d'eau situé entre la résidence des haies et l'orée des champs. Les enfants leur rendent visite régulièrement et très vite leur ont donné des noms.

La CUA Communauté urbaine d'Arras développe le recours à l'écopâturage, une technique douce d'entretien des espaces verts, une démarche écologique.

L'écopâturage comporte de nombreux avantages. C'est une façon écologique à faible coût d'entretenir les espaces verts, elle est efficace pour tout type de terrain et moins bruyant qu'une intervention mécanique ponctuelle, une fertilisation naturelle, avec un bilan carbone amélioré grâce en l'absence de produits phytosanitaires.

Parole à l'opposition

Chères Athésiennes, chers Athésiens

Nous profitons de ce numéro pour vous présenter le nouveau site generationsathies.fr. Plus dynamique, plus intuitif, avec davantage d'informations et de contenus, il est le fruit de vos demandes lors de nos rencontres

(Par manque de place, nous ne pouvons vous présenter que certaines rubriques et vous invitons à venir consulter le site)

Merci à la quarantaine de bénévoles ayant travaillés à la création, la conception, la relecture de ce site.

« Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite »

(Henri Ford)

Journal Septembre 2023.indd 19 20/11/2023 14:29